



**Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Matthieu Carrel déposée le 12 octobre 2021**

« Guettons l'heure de l'égalité au sein de l'administration communale »

Lausanne, le 9 décembre 2021

**Rappel de l'interpellation**

*« A l'occasion d'une opération de communication et d'autocongratulation rondement menée, la Municipalité s'est récemment félicité d'avoir nommé la première Guette auxiliaire. On se demande toutefois si la Ville s'attend vraiment à ce qu'on la félicite – en 2021 – d'avoir confié un poste public, rémunéré par l'argent des impôts, à une femme.*

*Ce qui est plus étonnant c'est que ce soit la première fois qu'une femme accède au poste de guet ou de guette auxiliaire 25 ans après l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité »*

**Préambule**

La fonction de veiller sur la ville de Lausanne depuis le beffroi de la Cathédrale est attestée depuis l'an 1405. Le devoir de surveillance sur la ville est quotidien, ainsi la loge du beffroi est occupée 365 jours par année par tous les temps. Cette fonction est occupée sans discontinuer depuis 616 ans, les nuits de veille débutent à 22 heures pour se terminer à 2 heures.

Le guet titulaire monte au beffroi depuis 19 ans. Si l'on tient compte de son activité auxiliaire, le nombre d'années s'élève à 34. Il est épaulé dans son activité par des auxiliaires pour garantir une présence chaque nuit de veille.

Selon les documents historiques écrits, cette fonction a été exercée de manière officielle uniquement par des hommes jusqu'à cette année 2021. A l'exception de Mme Blanchard qui a rempli pendant quelques mois la fonction en 1922 au moment du décès de son père<sup>1</sup>.

La montée au beffroi le soir est accessible au public, sur rendez-vous et par petits groupes. Plusieurs centaines de personnes effectuent cette visite annuellement.

Par ailleurs, la Municipalité de la Ville de Lausanne est attentive à la mixité de son personnel. Depuis plus de 30 ans, elle met en œuvre une politique d'égalité et de diversité qui vise à attirer femmes et hommes dans les différentes fonctions et à tous les niveaux de la hiérarchie. La proportion de femmes employées dans l'administration lausannoise est ainsi passée de 28% en 1989 à 46% en 2020. Les femmes cadres représentent quant à elles un tiers des effectifs dans les fonctions de cadre.

**Réponse aux questions posées**

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

---

<sup>1</sup> De Marval, Gaspard, « *Le guet de la Cathédrale, 6 siècles d'histoire, 100 ans de souvenirs et d'anecdotes*, Chapelle-sur-Moudon, éd. Ketty et Alexandre, 1992».

**Question 1 : Les postes de guet-te-s titulaires et auxiliaires sont-ils mis au concours et soumis au règlement sur le personnel ?**

Les personnes travaillant au beffroi de la Cathédrale sont des membres du personnel de la commune, et sont soumises soit au règlement pour le personnel de l'administration communale (RPAC) pour la ou le guet-te titulaire, soit aux dispositions du code des obligations pour les auxiliaires, en vertu de l'article 81 RPAC, complété par l'instruction administrative (IA-RPAC) 81.03. Cette fonction fait donc l'objet d'une mise au concours. Avant celle de l'été 2021, la précédente remonte à près d'une dizaine d'années.

**Sinon, quelle est la procédure de désignation des guet-te-s titulaires et auxiliaires ?**

Comme susmentionné, cette fonction fait l'objet d'une annonce de poste vacant, au minimum sur le portail emploi de la Ville de Lausanne.

**Question 2 : Jusqu'en 2021, les postes de guet-te-s titulaires et auxiliaires étaient-ils réservés explicitement ou tacitement aux hommes (quelle que soit la procédure de désignation) ?**

Historiquement, on peut relever que cette fonction est exercée surtout par des hommes, preuve en est la longue lignée des guets lausannois ou les membres de la confrérie européenne des veilleurs de nuit<sup>2</sup>, qui ne sont à ce jour que des représentants masculins.

La vacance d'un poste d'auxiliaire n'est pas fréquente, la dernière remonte à une dizaine d'années. L'avant-dernier poste d'auxiliaire mis au concours a été repourvu par un homme. Toutefois, les postes d'auxiliariat du beffroi ne sont pas réservés explicitement ni tacitement aux hommes.

**Question 3 : Si oui pourquoi ?**

**Question 4 : Sinon combien de femmes ont postulé à ces postes depuis 1995 ?**

Les dossiers de candidature non retenus n'étant pas conservés au terme des processus de recrutement, et ce en vertu des dispositions relatives à la protection des données, nous ne sommes pas en mesure de fournir des chiffres à cet égard.

La fonction de guet-te suscite un grand intérêt non seulement médiatique mais aussi populaire. L'administration communale reçoit plusieurs fois par année des candidatures spontanées de personnes souhaitant veiller sur la ville de Lausanne.

Suite à la mise au concours du poste de guet-te auxiliaire à l'été 2021, une centaine de candidatures sont parvenues à l'administration communale dont 2/3 de femmes.

**Question 5 : Si la procédure n'est pas celle d'une mise au concours, combien de femmes ont été approchées pour ces postes ?**

Le poste ayant fait l'objet d'une mise au concours, aucune personne n'a été approchée. Pour mettre en valeur cette annonce d'emploi auxiliaire atypique, une publication sur le site de la Ville a été faite ainsi qu'un post sur les réseaux sociaux.

**Question 6 : Combien de femmes ont eu un entretien d'embauche pour ces postes ?**

Tenant compte des nombreux dossiers reçus et de la qualité des candidatures, préférence a été donnée, à compétences égales, comme annoncé sur l'offre d'emploi, aux candidatures féminines. Trois femmes ont été invitées pour les entretiens d'embauche à l'été 2021.

---

<sup>2</sup> Europäische Nachtwächter- und Türmerzunft, [www.euntz.com](http://www.euntz.com)

**Question 7 : Existe-t-il d'autres corps de métier au sein de l'administration communale qui sont de facto réservés à un genre ?**

Aucun corps de métier n'est de facto réservé à un genre. Certaines professions restent, comme dans d'autres organisations publiques ou privées, exercées en majorité par des personnes d'un genre uniquement. Il n'y a par exemple pas de femme engagée comme sapeuse-pomprière professionnelle, et les hommes ne constituent que 8% des effectifs parmi les éducatrices et éducateurs de la petite enfance. La Suisse compte parmi les pays où les choix professionnels des jeunes sont fortement influencés par le genre<sup>3</sup>. Même si on assiste à une évolution vers des choix moins stéréotypés, ces choix se reflètent nécessairement dans le marché du travail.

Pour inverser cette tendance et promouvoir la mixité dans les équipes, la Ville de Lausanne développe une politique d'égalité qui poursuit de nombreux axes : recrutements sans biais, lutte contre le harcèlement au travail, mesures permettant de concilier vie privée et vie professionnelle. La mixité dans toutes les fonctions et à tous les niveaux hiérarchiques figurera par ailleurs parmi les priorités de la Municipalité pour la législature 2021-2026. Par ailleurs, plusieurs recrutements, dont celui de la guette auxiliaire, ont été menés avec la volonté explicite d'engager des femmes dans des fonctions où elles sont peu ou pas présentes. La rédaction des annonces et le choix des images ont notamment fait l'objet d'une attention spécifique pour que les femmes se sentent concernées par ces emplois dans lesquels elles ne sont traditionnellement pas présentes. Par rapport, aux multiples mesures de la Ville de Lausanne pour l'égalité, l'ouverture aux candidatures féminines du poste de guette a une valeur essentiellement symbolique. Toutefois, ce symbole est visiblement important pour les Lausannois·e·s, ainsi que le montrent les candidatures pour le poste et l'intérêt médiatique par la nomination de la première guette de la Cathédrale de Lausanne.

**Question 8 : La Municipalité dispose-t-elle de statistiques sur l'occupation par genre des différentes fonctions dans l'administration communale ? Les publie-t-elle ?**

La Municipalité dispose des données nécessaires à l'établissement de telles statistiques. Elle n'a cependant pas pour habitude de publier de statistiques de type « rapport social ». Toutefois, le rapport-préavis N° 2019/28 « Intentions municipales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'administration lausannoise » contient un certain nombre de statistiques, y compris sur la mixité au sein du personnel et de certaines fonctions.

Par ailleurs, la Ville de Lausanne a participé au Diversity Benchmark coordonné par l'Université de St-Gall<sup>4</sup> et dispose ainsi de données détaillées sur les effectifs, les nouveaux engagements, les promotions internes et la rétention. Elle prévoit de communiquer les résultats de cette analyse.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de M. Matthieu Carrel.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 9 décembre 2021.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter



<sup>3</sup> Guillet, E. et al. 2019. A l'école du genre. Projets professionnels de jeunes en Suisse. Zurich : Seismo.

<sup>4</sup> <https://www.diversitybenchmarking.ch/fr/>